



Lycée général et technologique

Bulletin d'information de la CGT Educ'action n° 5 (Octobre 2013)

➤ Conseil supérieur des programmes : une usine à gaz ?

La création du Conseil Supérieur des Programmes, prévue dans la loi d'orientation sur l'école, a été officialisée cet été et ses membres nommé-es, avec à leur tête Alain Boissinot, ancien recteur de l'Académie de Versailles.

Le moins que l'on puisse dire est que ses 18 membres ne vont pas chômer. Ils et elles (l'instance est paritaire) auront en effet à réfléchir et émettre des propositions sur la conception générale des enseignements du primaire et du secondaire, l'introduction du numérique dans la pédagogie, le contenu du socle commun et des programmes, les modalités de validation et d'acquisition de ce socle, le contenu et la nature des épreuves d'examens, des concours de recrutement des enseignants du premier et du second degré, des objectifs et de la conception générale de la formation initiale et continue des enseignants ! **Ouf, n'en jetez plus !**

On peut s'interroger sur la pertinence de cette instance devant cet inventaire à la Prévert.

On peut surtout s'inquiéter de l'exclusion des personnels des réflexions et propositions qu'il doit produire, alors que les séances ne seront pas publiques.

L'agenda du Conseil est de plus extrêmement serré. Il doit, en effet, revoir les programmes de l'école maternelle pour une mise en place à la rentrée 2014, puis enchaînera avec ceux de CP, CM1 et 5^{ème} en 2015, CE1, CE2 et 4^{ème} en 2016, 6^{ème} et 3^{ème} en 2017.

On ne peut que s'étonner de constater que les programmes de 6^{ème} seront écrits après ceux de la 5^{ème}. C'est certes dans la logique du nouveau cycle CM2-6^{ème} mais alors, pourquoi ne pas aborder la 2^{nde} dans la logique du nouveau cycle 3^{ème}-2^{nde}.

On peut d'ailleurs plus globalement regretter l'absence du lycée dans ce calendrier alors que des besoins de modifications des programmes remontent des équipes. C'était le sens de l'intervention de la CGT Educ'action demandant une refonte des programmes d'Histoire-Géo au-delà des allègements décidés par le ministère.

Enfin, la priorité du ministre est de « *redonner de la cohérence entre le socle, les programmes, l'évaluation des élèves et la formation des professeurs* ». Il faudra donc faire preuve de la plus grande vigilance quant aux propositions futures du conseil, notamment sur le socle commun dont la CGT Educ'action continue d'exiger l'abandon.

➤ Le lycée ne doit pas être le grand oublié de l'Education prioritaire

L'Education Prioritaire (EP) fait partie des trois chantiers ouverts cette année par le ministère.

Suite au rapport sur le sujet produit par le Secrétariat Général à la Modernisation de l'Action Publique, des consultations d'une demi-journée banalisée se sont ouvertes dans les établissements de l'EP.

Le projet sous-tendu par le rapport est clairement de réduire la carte de l'EP, en mettant l'accent sur le primaire et, dans une moindre mesure, sur le collège. Que ce soient en termes de moyens, d'effectifs par classe, d'organisation des établissements, les pistes du rapport sont clairement en contradiction avec les revendications de la CGT Educ'action.

Le lycée est absent du rapport et les consultations n'ont pas forcément été organisées dans tous les lycées ZEP.

Pour la CGT Educ'action, les difficultés sociales et scolaires auxquelles est censée répondre l'EP, ne s'arrêtent pas en fin de troisième. La carte de l'EP doit au contraire être étendue aux lycées accueillant un public « défavorisé » qui ne sont pas classés ZEP, avec des moyens pérennes et une limitation des effectifs par classe définie nationalement.